

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20230609-DLB25_09062023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2023

NOMENCLATURE : 09-01

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 JUIN 2023

FORMATION DES ELUS

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON

L'article L. 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. »

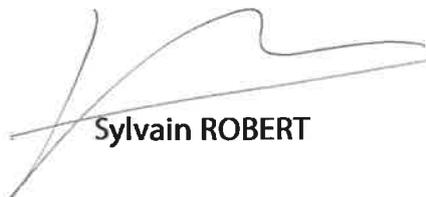
Un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la commune est annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du Conseil Municipal.

Vous trouverez ci-joint tableau relatif à l'année 2022.

La Commission des Finances a émis un avis favorable.

⇒ **Le Conseil Municipal prend acte de la présentation de cette délibération**

Le Maire,



Sylvain ROBERT



Le Secrétaire de Séance,



Michèle MASSET

Formations des élus payées en 2022

Organisme	CEDIS Formation
Stage	Impulser la sobriété sur les territoires des Hauts de France
Lieu	Berck sur Mer
Dates	Les 25 et 26 juin 2022
Coût pédagogique	500,00€
Frais de transport et d'hébergement	162,32€
Participant	Madame Naceira VINCENT

Organisme	Institut de Formation des Elus de Progrès et Républicains du Nord – Pas-de-Calais (I.F.E.P.R. 59-62)
Stage	Contrôle et sécurité
Lieu	Lens
Dates	Le 7 mai 2022
Coût pédagogique	3080,00€
Frais de transport et d'hébergement	-
Participants	Monsieur Sylvain ROBERT Monsieur Pierre MAZURE Madame Sandrine LAGNIEZ Madame Josette CHOCHOI Madame Virginie GLEMBA Madame Patricia BRAET Madame Yvette MAZEREUW Monsieur Jacques HOJNATZKI Monsieur Jean Christophe DESOUTTER Monsieur Henri CUGIER

Organisme	Institut de Formation des Elus de Progrès et Républicains du Nord – Pas-de-Calais (I.F.E.P.R. 59-62)
Stage	Les pouvoirs de police du maire et ses adjoints
Lieu	Lens
Dates	24 septembre 2022 matin
Coût pédagogique	2460,71€
Frais de transport et d'hébergement	-
Participants	Monsieur Sylvain ROBERT Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH Monsieur Pierre MAZURE Monsieur Jean Christophe DESOUTTER Monsieur Farid BOUKERCHA Madame Josette CHOCHOI Madame Sandrine LAGNIEZ Madame Laure MEPHU NGUIFO Madame Cécile BOURDON Madame Virginie GLEMBA Madame Patricia BRAET Madame Yvette MAZEREUW Monsieur Chérif OUDJANI Madame Christiane NION Madame Tatiana BERDNARSKA

Organisme	Institut de Formation des Elus de Progrès et Républicains du Nord – Pas-de-Calais (I.F.E.P.R. 59-62)
Stage	Les marchés publics
Lieu	Lens
Dates	Le 24 septembre 2022 après-midi
Coût pédagogique	2409,09€
Frais de transport et d'hébergement	-
Participants	Monsieur Sylvain ROBERT Madame Josette CHOCHOI Madame Sandrine LAGNIEZ Madame Laure MEPHU NGUIFO Madame Cécile BOURDON Madame Virginie GLEMBA Madame Patricia BRAET Madame Yvette MAZEREUW Monsieur Chérif OUDJANI Madame Christiane NION Madame Tatiana BERDNARSKA Madame Michèle MASSET

Organisme	Institut de Formation des Elus de Progrès et Républicains du Nord – Pas-de-Calais (I.F.E.P.R. 59-62)
Stage	Formation budget
Lieu	Lens
Dates	19 novembre 2022
Coût pédagogique	2755,56€
Frais de transport et d'hébergement	-
Participants	Madame Patricia BRAET Madame Josette CHOCHOI Madame Virginie GLEMBA Madame Michèle MASSET Madame Sandrine LAGNIEZ Madame Yvette MAZEREUW Monsieur Dominique REAL Monsieur Chérif OUDJANI

TOTAL Coûts pédagogiques	11 205,36 €
TOTAL Frais de transport et d'hébergement	162,32 €
TOTAL GENERAL FORMATIONS DES ELUS 2022	11 367,68 €

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION de la Vie de La Cité – Accès aux
services publics et ressources internes
Gestion des Assemblées – Elections - Droit de
la personne et de la famille

Affaire suivie par Manuel GONZALEZ
Réf : MGO/BB

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 13 JUIN 2023

=====

SEANCE DU 9 JUIN 2023 – 14H00

=====

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 2 juin 2023.

Etant précisé que la présidence des débats pour l'examen et le vote du compte administratif 2021 a été assurée par Monsieur Jean-Pierre HANON, 1^{er} Adjoint, le Maire ayant quitté la salle.

Etaient en retard : M. DUCASTEL, n'ayant pas donné de pouvoir (M. DUCASTEL étant arrivé à 15h05 avant le vote de la délibération N°28).

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, et MAZURE, Mme BOURDON, M. GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mmes LAGNIEZ et MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. CUGIER, Mme VAIRON, M. REAL, Mme MASSET, M. HOJNATZKI, Mmes LOURDELLE, GLEMBE et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mme LEROY, M. CLAVET et Mme DAVID.

Etaient excusés : Mme AIT CHIKHEBBIH ayant donné pouvoir à Mme CORRE, Mme LEFEBVRE ayant donné pouvoir à M. DESOUTTER, M. OUDJANI ayant donné pouvoir à Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA ayant donné pouvoir à Mme VAIRON, Mme NION ayant donné pouvoir à Mme MASSET, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. REAL, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. DESMARETZ ayant donné pouvoir à Mme LOURDELLE, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, Mme LAUWERS ayant donné pouvoir à M. CLAVET, M. PACH ayant donné pouvoir à Mme LEROY et Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme MASSET, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.